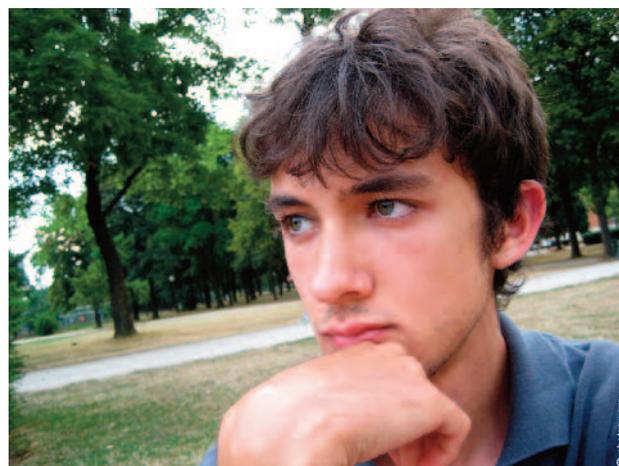


Le stress au travail

Et si votre exploitation était concernée ?

- Définition du stress :**
un état de stress survient lorsqu'il y a «déséquilibre» entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face.
- 50 à 60 % des jours de travail perdus le sont à cause du stress au travail
- L'arrêté du 23 avril 2009 précise que : «les entreprises doivent mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour prévenir, éliminer ou à défaut réduire le stress au travail»



Questions à se poser pour repérer le stress dans l'entreprise

- Avez-vous réalisé le document unique d'évaluation des risques professionnels ?
- Avez-vous intégré l'évaluation des risques liés au stress ?
- Les salariés ont-ils le coeur à l'ouvrage ?
- Comment est l'ambiance au sein de votre exploitation ?
- Les objectifs de production, de qualité du travail sont-ils atteints ?



Quels sont les effets du stress ?

- Sur les individus**
 - cardiovasculaire : hypertension, palpitations
 - neurologiques : douleurs, vertiges, insomnies...
 - ostéo-articulaires : TMS (troubles musculo-squelettiques)
 - psychologiques : angoisses, dépression, consommation de médicaments ou de drogues...
 - émotionnels et intellectuels : sautes d'humeur, perte de mémoire, manque de concentration...
- Sur l'entreprise :**
 - mauvaise qualité du travail, de la production
 - absentéisme, turn over important...
 - accidents du travail, maladies professionnelles
 - mauvaise ambiance : conflits...

Quels sont les facteurs de stress au travail ?

- Tâche de travail : y a-t-il surcharge ? Sous charge ?
- Organisation du travail : les consignes sont-elles précises ?
- Relations dans le travail :
 - manque de reconnaissance
 - manque de soutien
- Environnement de travail :
 - bruit ?
 - poussière ? ...
 - quels sont les moyens de protections ?
- Contexte socio-économique :
 - incertitude sur l'avenir.



Des outils existent pour vous aider à repérer les signes d'alerte, identifier les causes et élaborer des solutions (ex. : liste générique complète des facteurs de stress).

Par ses différents services (travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers en prévention...), la MSA peut vous aider et vous pouvez prendre contact avec **le Service Santé Sécurité au Travail**. Vous trouverez sur les sites internet des MSA Marne Ardennes Meuse et Sud Champagne les coordonnées des médecins du travail et des conseillers en prévention de votre secteur.

www.msa085155.fr

www.msa10-52.fr



Association des Caisses de Champagne-Ardenne

MSA Sud Champagne

Aube 03 25 43 54 52

Haute-Marne 03 25 30 26 38

MSA Marne Ardennes Meuse

03 26 40 85 34

